Cécité

Des progrès ont été accomplis au cours des 12 dernières années en matière de sensibilisation, de lutte contre les maladies et, dans une certaine mesure, de développement des ressources humaines, pour réduire la cécité évitable dans la Région.

L'initiative mondiale pour l'élimination de la cécité évitable d'ici 2020, « VISION 2020 : le droit à la vue » est à mi-chemin de son objectif. Toutefois, l'élimination de la cécité évitable demeure un enjeu, en raison de la prévalence élevée des maladies oculaires. Les soins oculaires ne sont pas intégrés à tous les niveaux de soins, en particulier des soins de santé primaires.

Parallèlement au vieillissement de la population, on observera une augmentation du nombre de personnes aveugles, sauf si des mesures énergiques sont adoptées. Le programme de prévention de la cécité apporte un soutien technique à l'élaboration de plans nationaux pour des soins oculaires complets et au renforcement des capacités en matière de santé oculaire et de prévention de la cécité dans les pays à faible revenu ou ceux qui connaissent une situation d'urgence complexe.

Afin d'étendre les partenariats avec toutes les organisations intéressées œuvrant en faveur de la prévention de la cécité, le Bureau régional travaille avec l'Agence internationale pour la prévention de la cécité pour la Région de la Méditerranée orientale, l'Initiative internationale contre les incapacités évitables pour la Région de la Méditerranée orientale (IMPACT-EMR), la Société du Fonds d'entraide entre les patients-État du Koweït, la Fondation IHH pour les droits de l'homme, les libertés et les secours humanitaires et la Fédération des associations médicales islamiques pour soutenir les soins oculaires et le programme de prévention de la cécité dans les pays prioritaires.

Surdité

